COMMUNE DE DEMOUVILLE

POUR PAYER VOS FACTURES
VOUS POUVEZ OPTER POUR :

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Le système est simple : **le montant de votre facture est prélevé** directement sur votre compte bancaire**.**

Le document doit être complété, signé et envoyé à la commune.

DEMANDE DE PRELEVEMENT

Nom et prénom:

Adresse:

Date et signature:

Agrafez ici
votre RIB, RIP ou RICE

1. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne
2. Signez la demande de prélèvement
3. Complétez et signez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et adressez le présent document à la MAIRIE DE DEMOUVILLE , place de la mairie, 14840 DEMOUVILLE

NE PAS SEPARER

……

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la commune de DEMOUVILLE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la commune de DEMOUVILLE.

N° NATIONAL D'EMETTEUR
573571

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, Prénom : Adresse :

DESIGNATION DU CREANCIER
COMMUNE DE DEMOUVILLE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER		
Codes Etablisst Guichet	N° de compte	Clé RIB

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
NOM : ADRESSE :

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter :

ATTENTION VEUILLEZ REMPLIR LE RECTO MERCI